

LE BUGEACOIS



Cet HIVER à BUGEAT : L'ancien chêne Rue de la Liberté couvert de neige

L'EDITORIAL DU MAIRE

Bugeacoises, Bugeacois,

En ce début d'année 2011, je tiens à souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année, formulant des vœux de santé, de bonheur, de paix et d'espoir, en ayant une pensée toute particulière pour celles et ceux, d'entre vous qui souffrent de la séparation, de la solitude ou de maladie.

La période est traditionnellement propice à faire le bilan de l'année écoulée et à dresser les perspectives pour celle à venir :

- travaux routiers pour un montant de **54.638 € TTC**, avec une subvention du Conseil Général de **6.805 €** et **5.043 €** de Dotation Globale d'Équipement de l'État soit **42.780 €** à la charge de la Commune : ils ont été réalisés par l'Entreprise Colas-Panteix et ont permis de rénover la rue de la Croix-Moude, l'impasse des Hirondelles, la rue du Feyt, la rue de Chaleix, la rue de l'Étang des Saules et la route de Gioux,
- travaux de rénovation de l'éclairage public au Pré Vacher et de dissimulation des réseaux
- la construction de la nouvelle station de traitement de l'eau potable pour un montant de **1.322.730 € HT** avec une subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne de **344.341 €**, du Conseil Général de **459.122 €** soit **519.266 €** d'autofinancement de la Commune. La mise en service doit intervenir dans les jours qui viennent. C'est l'entreprise SAUR qui a obtenu le marché
- la maison des Bruyères où ont été effectués des travaux pour un montant de **93.936 € TTC** avec une subvention de l'État de **33.398 €** dans le cadre d'un PER, travaux réalisés par les entreprises NOIRT et PESLIER.

D'autres réalisations sont achevées ou en voie de l'être :

- la nouvelle gendarmerie pour laquelle la Commune a donné le terrain, les travaux de construction ont été réalisés par la Société ADIM Sud-Ouest
- la caserne des sapeurs pompiers financée à 40 % par le SDIS (Conseil Général) et à 60 % par les communes desservies soit **200.000 €** environ pour la Commune de BUGÉAT qui a, de plus, acquis le terrain pour **6.615 €**
- le HLM du Feyt a été démoli courant novembre. Le terrain appartient à l'Office Départemental appelé Corrèze Habitat : construit de 1972 à 1973, il comportait 16 logements.
- la sculpture du chêne de la Liberté pour **1.200 €**

Pour les projets de 2011 :

- des travaux routiers
- rénovation de l'éclairage public
- l'aménagement des locaux du Collège afin d'y installer l'ensemble des classes maternelles et primaires : une réunion entre les différents partenaires est prévue en janvier
- la Communauté de Communes fera réaliser des travaux dans l'école de la rue de la République afin d'y installer la Maison de Santé : le projet a été retenu dans le cadre du contrat de plan
- le préau situé derrière la Mairie pourrait être transformé en local d'exposition

- par ailleurs je me permets de rappeler que cette année la Mairie de BUGEAT fêtera son centenaire (elle a été construite en 1911 comme l'indique la date gravée sur le fronton).

Voilà quelques lignes directrices pour l'année qui s'ouvre.

Pierre FOURNET

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2010 ET DU 06 DECEMBRE 2010

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PMAV):

La commune a suivi la procédure contenue dans les textes. Elle a porté sa décision d'élaborer un PMAV à la connaissance du public par affichage en mairie pendant un mois. Elle a informé de sa décision la commission consultative départementale de sécurité et de mise en accessibilité ainsi que le président du conseil départemental consultatif des personnes handicapées. Une concertation a été faite sur la base d'un pré-dossier avec les associations représentatives des personnes handicapées et à mobilité réduite. Le PMAV a pris en compte les remarques des organismes consultés et a été au final adopté par le conseil municipal.

Legs de Mr. MARVIER Jean-Philippe :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du testament de Mr. Jean-Philippe MARVIER, dans lequel il est indiqué que la commune de BUGEAT a été instituée légataire universel des biens et droits de sa succession et il indique l'actif disponible pour la commune. Après délibération, le conseil municipal, considérant que l'actif présente un solde positif, décide d'accepter le legs de Mr. MARVIER Jean-Philippe.

Voirie 2010 - Aqueducs du Massoutre :

Deux aqueducs situés au village du Massoutre et proches de la voie SNCF sont en mauvais état et nécessitent des réparations. L'entreprise MOURNETAS ayant fait l'offre la plus avantageuse est retenue pour effectuer ces travaux d'un montant de **2.647,94 € T.T.C**

Analyse d'eau - Aide de l'agence de l'eau :

La directive cadre européenne sur l'eau du 23 octobre 2000 demande la mise en place d'un contrôle additionnel sur les captages d'eau superficielle destinés à l'alimentation humaine. Le coût de ces analyses supplémentaires est estimé à 2 100 € mais que l'agence de l'eau Adour Garonne est susceptible d'accorder une aide financière. Le captage d'eau concerné est celui du Pont d'Orlianges. Le conseil municipal sollicite donc l'aide de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Primes et indemnités : Le conseil municipal, compte tenu de la réglementation en vigueur et compte tenu du régime indemnitaire actuellement en vigueur pour le personnel communal,

- décide de déterminer pour la collectivité les cadres d'emplois et grades bénéficiaires, ainsi que les montants applicables (montants de référence au 1^{er} juillet 2010)

- décide d'instituer les indemnités et primes proposées à compter de 2010

- décide que ces primes et indemnités seront calculées en fonction du temps de travail et pourront être modulées en fonction du service rendu et des arrêts de travail.

- décide que ces primes et indemnités seront versées avec le salaire de décembre et que ces dernières seront revalorisées automatiquement avec pour base le dernier montant de référence connu. Le crédit global annuel étant revalorisé en fonction de la hausse des montants de référence.

Lettre de Mr. François HOLLANDE - Maison du Département :

Le conseil municipal ne souhaite pas acquérir cette maison et une réponse sera faite dans ce sens à Monsieur le Président du Conseil Général.

Maison de santé :

La communauté de communes porte le projet de création d'une maison de santé dans les locaux de l'école primaire, projet retenu au titre du contrat de pays et dans le cadre d'un PER (Pôle d'Excellence Rural) pour un montant de 150 000 €

C.L.S.H (Centre de Loisirs Sans Hébergement) :

Il est prévu de réaliser des aménagements dans les locaux du collège afin d'y installer le C.L.S.H, projet porté par la communauté de communes (montant : 40 000€)

Sculptures offertes par Fly FREEMAN :

Elles seront installées sur le site de la Gane, Rue de la Mairie et au Champ de Foire

Projet d'éclairage public pour 2011 et d'effacement des lignes de télécommunications :

Le projet concerne la Rue de Millevaches :

- pour un montant de **44 701,29 € H.T** en ce qui concerne l'éclairage public, pouvant bénéficier d'une subvention du Conseil Général au titre du programme départemental d'éclairage public de 35%

- pour un montant de **28551.17 € H.T** pour la construction des lignes de télécommunication électroniques pouvant bénéficier d'une aide du Conseil Général de 30 %

Redevance eau et assainissement :

Le conseil municipal a fixé les tarifs suivants :

Redevance eau :

- Forfait : 10,70 €

- Prix du m3 : 1,90 €

- Location compteur : 6,30 €

- Remplacement compteur par manque de protection ou d'entretien de l'utilisateur : 70,00 €

Redevance assainissement

- Forfait : 10,70 €

- Prix du m3 : 0,67 €

Ces tarifs seront applicables en 2011

Tarif repas cantine scolaire :

- Élèves : 2,27 €
- Professeurs : 3,50 €
- Autres personnels : 2,50 €
- Passagers : 3,50 €

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2011

LA VIE DE BUGEAT

État civil pour le 4^{ème} trimestre



- Naissances :

Le 27 octobre 2010 de **Margot BOUHOURS**, fille de Julien Directeur du Centre Sportif et de Anna CHRISMANN

Le 18 décembre 2010 de **Hugo VINATIER** au foyer de Gaëtan VINATIER et de Aurélie MEUNIER, petit fils de Colette MEUNIER, Rue du Pré Vacher

- Décès :

Le 23 octobre de **Jeanne DEBORD** à la Maison de Retraite à l'âge de 92 ans, grand-mère de Lionel GOUMOT LABESSE demeurant à Broussouloux.

Le 09 novembre **Manuel ORTIN** à l'âge de 81 ans, domicilié 3, Rue des Sorbiers. Ayant connu BUGEAT grâce à son frère André, il vint s'y installer, à l'heure de la retraite avec son épouse et près de ses enfants, dans la maison qu'il avait fait construire sur le Puy de BUGEAT. Très attaché à sa famille c'est un homme discret et affable qui nous quitte.

Le 17 novembre de **Lucienne BRETHEAU née GROUSSOLLE** domiciliée Rue du Pré Vacher ; originaire de VIAM, elle était venue s'installer à BUGEAT avec son mari dans la maison qu'ils avaient fait construire au lotissement TEYSSIER.

Le 27 novembre de **Jean Raymond SAINTAGNE** à l'âge de 87 ans, domicilié Rue de la Mairie, dont il était le plus proche voisin : il était venu s'installer à l'heure de la retraite dans l'ancien café familial qu'il avait fait aménager.

Le 05 décembre de **Gérard MEUNIER** décédé brutalement à l'âge de 52 ans, Gérard était né à BUGEAT, qu'il n'avait jamais quitté, faisant partie d'une famille nombreuse très attachée à notre commune. Marié à Colette, Conseillère Municipale, ils s'étaient installés dans leur maison Rue du Pré Vacher, son engagement dans le club de foot, l'USB et dans le corps des Sapeurs Pompiers témoignent d'un dévouement très fort dont ont bénéficié de nombreux voisins auxquels il aimait à rendre service que ce soit, en faisant les courses, en déneigeant, en tondant la pelouse suivant les saisons.

Malheureusement un dramatique accident lors d'une intervention sur un incendie l'avait lourdement handicapé : on peut dire de Gérard que c'était un homme de bien, serviable et affable : la foule très nombreuse présente lors de ses obsèques témoigne de l'estime qu'avaient pour lui les Bugeacois.

Le 19 décembre de **Jean Pierre PEYRAT** décédé brutalement à l'âge de 71 ans dans sa maison de la Place de l'Église où il résidait depuis une douzaine d'années : très attaché à BUGEAT où il avait passé son enfance chez ses grands-parents Monsieur et Madame Antoine BOURG, il n'avait cessé d'y revenir chaque année aux vacances : depuis qu'il y était installé définitivement, quotidiennement en fin de matinée et les jours de matchs, un cercle d'amis s'y retrouvait pour partager une passion commune, le rugby.

- Inhumations :

Le 03 novembre de Madame **GOURMAUD née Andrée DUTHEIL** âgée de 86 ans. Elle avait passé son enfance et une partie de sa jeunesse à BUGEAT chez ses grands parents Monsieur et Madame DUTHEIL, domiciliés Place du Champ de Foire, Monsieur DUTHEIL était l'un des derniers garde-champêtre de la Commune. Très attachée à notre Commune, elle aimait à séjourner dans la maison familiale qu'elle avait conservée et participer activement aux diverses activités proposées durant l'été.

Le 24 novembre de Monsieur **Jean Bernard BEFFARA** âgé de 81 ans : époux de Ginette MALAGNOUX, demeurant près de BORDEAUX, il venait régulièrement dans leur résidence bugéacoise de la Rue Nationale.

Le 13 décembre de Madame **DELNESTE née Hélène ARVIS**, décédée en Gironde à l'âge de 84 ans : c'est une figure bugéacoise de la Rue de la Mairie qui disparaît. Chaque année elle aimait à séjourner dans la maison familiale.

Le 14 décembre de Madame **PRAT née Marcelle SOURZAC** à l'âge de 90 ans : petite fille de Monsieur et Madame EYSSARTIER et mère de Madame GARNIER, elle avait, durant son enfance, passé les vacances dans la maison familiale située face à la Mairie, chez ses grands-parents dont les plus anciens bugéacois se souviennent.

Les nouveaux arrivants



Madame POTEAUX Marietta, Mouriéras 19170 BUGEAT
Madame BRAY Andrée, Village de Vacances des Trois Ponts 19170 BUGEAT
Monsieur GRAND Jean-Luc 10, Rue de la Mairie 19170 BUGEAT
Monsieur VEYRET Jérémy, 20, Rue de la République 19170 BUGEAT

Les brèves...

Un peu d'histoire locale

Pourquoi avoir donné le nom de Rue de l'Escure à la rue conduisant à l'arborétum du Luc et longeant la nouvelle gendarmerie ?

C'est que sur l'ancien cadastre dit Napoléonien, les parcelles sises sur la butte dominant le méandre de la Vézère portent ce nom ; de plus, dans un manuscrit datant de la fin du XVème siècle, « l'Escure de Bujac » est citée comme devant l'hommage aux seigneurs de Treignac, c'est-à-dire obligeant les vassaux (l'Escure entre autres) mais aussi les habitants de Terracol, de Mouriéras, de l'Echameil à payer certaines redevances, à défendre leur seigneur par tous les moyens en leur pouvoir et à se livrer en otage pour obtenir sa délivrance.

Ecriture du XVème « Terracoil, l'Eschamel, Mourieyras Subranas et Mourieyras pour Manhac ».



2010

Les 4 et 5 décembre 2010, malgré les difficultés économiques et climatiques, les français ont confirmé leur générosité.

Sur le plan local, nous avons récolté 3200€.

Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ce succès :

- tout d'abord les généreux donateurs
- le Conseil Général, qui nous a permis d'être à l'abri, grâce au prêt de son local.
- les gérants de la chambre et table d'hôtes "la maison des Bruyères" qui nous ont fait bénéficier d'une partie du chiffre d'affaire du 4 au soir.
- toutes les associations, le Crédit Agricole et Groupama
- les bénévoles qui ont tricoté de nombreux articles, fabriqué des objets de décoration...
- les cuisiniers de la maison de retraite, qui, sur leur temps de loisirs, ont fabriqué un superbe gâteau

- les bugéacoises qui ont apporté tourtout, crêpes, gâteaux...
 - toutes les personnes qui ont offerts des objets variés et anciens pour la brocante
 - toute l'équipe du Téléthon pour sa disponibilité et son dévouement.
- A l'an prochain, encore merci

E.H.P.A.D. Bruyères et Genêts

Claire COMTE une deuxième centenaire à Bugeat

Lundi 10 janvier 2011 était jour de fête à l'EHPAD de Bugeat « Bruyères et Genêts » où était donnée une cérémonie en l'honneur des cent bougies de Claire COMTE née le 2 janvier 1911, femme toute pimpante et toujours très élégante.

Il y avait foule pour marquer cet évènement : famille, amis, résidents, personnels de l'établissement ainsi que de nombreuses personnalités locales : Messieurs les Maires de Bugeat et de Rosiers d'Egletons (qui est sa commune d'origine) et adjoints.

En préambule Monsieur le Maire de Bugeat a félicité cette centenaire pour son exceptionnelle gentillesse, relayé par Monsieur le Maire de Rosiers d'Egletons qui a souligné son courage et sa volonté malgré des années difficiles.

Après tous ces messages de respect et d'affection, Claire COMTE et sa consœur d'âge Yvonne CROIZILLE ont offert au public un florilège de vieilles chansons avant le traditionnel gâteau d'anniversaire.

EHPAD 8, rue V. Meyer et L. Parel – 19170 BUGEAT

Tel 05.55.95.52.65 – Fax 05.55.95.23.62

E-mail : ehpad.bugeat@wanadoo.fr



SIRTOM DE TREIGNAC

Le mot du Président du SIRTOM

La gestion des déchets ménagers a beaucoup évolué au cours de ces dernières années et va continuer à le faire dans un proche avenir.

Dans un premier temps, il incombait aux collectivités d'éliminer leurs déchets et maintenant nous devons mettre en place des outils permettant le tri et le recyclage de ce qui peut l'être, afin de réduire au maximum l'incinération pour des déchets ne pouvant être revalorisés.

L'étude départementale d'optimisation et d'amélioration des fonctionnements des différents syndicats de ramassage des ordures ménagères, a donné un état des lieux de la situation actuelle, et va nous proposer au cours du 1^{er} semestre 2011 différentes pistes de réflexion et d'amélioration.

L'objectif étant la mise en place de points d'apport volontaires sur l'ensemble des 16 communes pour le tri des Journaux Magazines Revues et emballages Ménagers Résiduels, afin de réduire le tonnage d'incinération qui est de plus en plus élevé, avec l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Cette démarche importante pour le respect de l'environnement et la valorisation de nos déchets nécessitera l'implication de chacune et chacun d'entre nous.

Les élus du Comité Syndical (2 représentants par commune) auront, dans les prochains mois, à se déterminer parmi les différents scénarios proposés par l'étude d'optimisation, en gardant à l'esprit le meilleur service possible et la limitation des coûts.

Cette étude est financée par Eco Emballage dans le cadre d'un contrat signé en 2006 à hauteur de 1 €/habitant ainsi que par l'ADEME et le Conseil Général de la Corrèze.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé car vous serez les acteurs de la réussite de ce projet.

Pour en terminer, il me reste à remercier les employés du SIRTOM pour leur travail et l'implication des élus du Comité Syndical.

Bonne et heureuse année 2011 à toutes et à tous.



Passage à la TNT

Ce sera le 29 mars 2011. Il sera possible d'obtenir des aides à l'équipement dans les « zones couvertes » comme dans les « zones non couvertes ». Pour tout renseignement, composez le 09-70-818-818 ou sur www.tousaunumerique.fr



Élections cantonales 2011

Elles se dérouleront les 20 et 27 mars 2011 et pour la dernière fois avant l'application de la réforme territoriale.

Solidarité Millevaches communique.....

Devant la situation économique qui s'est dégradée depuis plusieurs années, tout en gardant son rôle d'accueil de proximité pour des familles ou des personnes désirant s'installer sur le plateau, l'association a créé un partenariat avec Relais Emploi Service Ussel pour des services à la personne (ménage, garde d'enfant à domicile, entretien d'espaces verts, petit bricolage...). A partir du mois de janvier, une permanence sera assurée en trois lieux : BUGEAT, SORNAC, PEYRELEVADE, une fois par mois. Vous êtes inscrit(es) au Pôle Emploi, vous recherchez une personne pour assurer quelques services, vous pouvez nous rencontrer à ces permanences ou prendre rendez-vous pour un premier entretien par mail :

solidaritemillevaches@voila.fr ou par téléphone au 06-75-86-51-56.

La question de la mobilité sur cet espace de montagne, nous la connaissons bien. Soyons inventifs.

En dehors du covoiturage informel, nous proposons d'établir un fichier «covoiturage» pour permettre des déplacements indispensables. Certaines personnes ne peuvent avoir accès au service « taxi » ou transport assis personnalisé (T.A.P),....etc. Faites vous connaître si vous êtes en mesure de rendre service occasionnellement ou ponctuellement.

Depuis un an, nous avons mis en place une « **épicerie sociale** » et en complément, nous faisons appel à ceux qui ont un jardin (pommes de terre, carottes, courgettes... sont les bienvenues).

Un projet : Solidarité Millevaches doit aménager une parcelle pour la culture de pommes de terre.

Qui peut être bénéficiaire de l'épicerie sociale ? Des personnes, des familles, des jeunes recommandés par une assistante sociale en lien avec un projet, si modeste soient-ils.

2011 : l'Union Européenne a décidé de faire de l'année qui s'ouvre, celle du bénévolat. Si, en ces temps de crise, tout le monde s'entraidait ? Soyons des «veilleurs ».

Solidarité Millevaches - 1 Rue Virgile Meyer - 19170 BUGEAT

Un site : solidaritemillevaches.org

E-mail : solidaritemillevaches@voila.fr

- Accueil de proximité de tout porteur de projet en lien avec le Réseau d'Acteurs de la Montagne Limousine
- Un partenariat : Relais du Réseau d'Acteurs de la Montagne Limousine
- Des activités : atelier informatique - épicerie sociale – jardins partagés - partage de savoir-faire - covoiturage

Solidarité Millevaches s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire, le développement durable...

Soutien en 2011 à une entreprise d'insertion : « les petites mains du limousin » à AUBUSSON affiliée à TISSONS LA SOLIDARITE chargée de réaliser «la besace du lycéen», création des élèves du lycée technique Notre Dame d'USSEL à partir de jeans usagés.

Solidarité Millevaches transmet les vêtements qui leur sont remis à cette petite entreprise (cf site).

Bénévole à Solidarité Millevaches. C'est possible !!

Contact : Anne-Claire LOURD

DIVERTISSEMENT

La photo mystère

Connaissez-vous bien votre commune. Où cette photo a-t-elle été prise ?



Félicitations à Mr. Guy PENICHOU qui a découvert la photo mystère du précédent bulletin